



Union africaine



Banque africaine de développement



Commission économique pour
l'Afrique

Initiative sur les politiques foncières

Projet d'éléments pour un plan stratégique quinquennal et une feuille de route de l'Initiative sur les politiques foncières (2012-2016)

Vision du LPI

Une Afrique paisible et prospère réalisée à travers l'accès équitable, et l'utilisation efficace et durable de la terre

Mission du LPI

Assurer l'accès équitable à la terre pour tous les utilisateurs de terres et la sécurisation de l'ensemble des faisceaux de droits fonciers à travers des partenariats effectifs, le dialogue et le renforcement des capacités pour une formulation et mise en oeuvre participative et consultative des politiques foncières et une administration foncière aux plans à la fois coutumier et légal.

But de l'Initiative sur les politiques foncières

L'Initiative sur les politiques foncières vise principalement à « aider les États membres dans la mise en oeuvre de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique, conformément aux *Cadre et directives pour les politiques foncières en Afrique*, afin de réaliser le développement socioéconomique, la paix, la sécurité et le respect de l'environnement ».

Objectifs de l'Initiative sur les politiques foncières

Faciliter la mise en oeuvre de la *Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique*, en:

- Promouvant l'inclusion des questions foncières dans les actions, stratégies et programmes de développement des organisations tripartites africaines, des communautés économiques régionales, des États membres africains et des partenaires de développement ;
- Coordonnant et dynamisant les efforts menés par les partenaires en faveur de synergies et

de partenariats efficaces pour la mise en oeuvre des programmes africains sur les politiques foncières, comme stipulé par la Déclaration ;

- Facilitant la mobilisation des ressources destinées aux activités de recherche et de promotion des politiques foncières ainsi qu'au renforcement des capacités, à l'appui technique et aux services de conseil liés à ces politiques ;
- Facilitant le dialogue sur les problématiques liées aux questions foncières, en vue d'accroître la sensibilisation à l'égard de la résolution des défis qui entravent l'utilisation appropriée des terres et de favoriser le développement socioéconomique, la paix, la sécurité et le respect de l'environnement en Afrique ;
- Facilitant le renforcement des capacités à tous les niveaux d'appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques foncières en Afrique ;
- Fournissant un appui technique et des services de conseil aux communautés économiques régionales et aux États membres dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques foncières ;
- Promouvant le réseautage et le partage des connaissances à tous les niveaux afin de favoriser la formulation fondée sur des preuves et la mise en oeuvre des politiques foncières ;
- Élaborant et renforçant les capacités des outils et des systèmes de suivi et d'évaluation qui appuient l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques foncières.

Éléments et feuille de route des actions clés

Actions connexes	Décisions	Produits	Année				
			2012	2013	2014	2015	2016
Objectif 1: Accroître la capacité du secrétariat de l'Initiative sur les politiques foncières pour faciliter la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers (la Déclaration)							
1.1 Planification programmatique et suivi	Planification stratégique efficace pour orienter la mise en œuvre des programmes de l'Initiative sur les politiques foncières	Plan stratégique quinquennal et budget de l'Initiative sur les politiques foncières					
		Cadre de suivi-évaluation du LPI					
		Plans de travail annuels de l'Initiative sur les politiques foncières					
		Rapports de suivi-évaluation du LPI					
1.2 Mener une étude sur les mécanismes et les fonds contribuant à la mise en œuvre de la Déclaration	Renforcement des capacités liées à la mise en œuvre de la Déclaration	Business Plan du LPI (avec recommandations sur les mécanismes appropriés pour la mise en œuvre de la Déclaration)					
1.3 Recruter du personnel et des consultants pour l'Initiative sur les politiques foncières	Renforcement des capacités en ressources humaines pour faciliter la mise en œuvre du futur programme de travail	Coordinateur de l'Initiative sur les politiques foncières					
		Expert foncier principal					
		Expert foncier régional					
		Expert foncier régional					
		Administrateur de programme					
		Administrateur S-E					
		Responsable de la communication					
		Assistant G6 (programmes)					
		Assistant aux systèmes d'information					
		Boursiers en politiques foncières (un par an)					
		Stagiaire (un par an)					
Consultants							
1.4 Tenir des réunions régulières du comité directeur de l'Initiative sur les politiques foncières	Renforcement des fonctions stratégiques de gestion et de contrôle de l'Initiative sur les politiques foncières	Comptes rendus des réunions du comité directeur					
		Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de l'Initiative sur les politiques foncières					
		Rapport sur les questions foncières émergentes					

Objectif 2: Intégrer les questions foncières dans les programmes de développement pour l'Afrique						
2.1 Examiner les programmes de travail des partenaires tripartites africains et préconiser l'inclusion des questions foncières	Inclusion des questions foncières dans les programmes et les plans de la CUA, de la CEA et de la BAD	Document de travail sur l'inclusion des questions foncières dans les programmes de travail de la CUA, de la CEA et de la BAD Matériel de promotion et de communication (fiches pédagogiques, bulletins, signets, panneaux, présentations)				
2.2 Examiner les programmes de travail des Communautés économiques régionales et promouvoir l'inclusion des questions foncières	Inclusion des questions foncières dans les programmes de développement pour l'Afrique: inclusion dans les programmes et les plans des communautés économiques régionales	Document de travail sur l'inclusion des questions foncières dans les programmes de travail des communautés économiques régionales Matériel de promotion et de communication (fiches pédagogiques, bulletins, signets, panneaux, présentations)				
2.3 Examiner les programmes de travail de plusieurs pays et promouvoir l'inclusion des questions foncières	Inclusion des questions foncières dans le travail des gouvernements nationaux	Documents de travail sur l'inclusion des questions foncières dans les stratégies et les plans de développement des gouvernements nationaux Matériel de promotion et de communication (fiches pédagogiques, bulletins, signets, panneaux, présentations)				
Objectif 3: Renforcer les synergies et la coordination et mobiliser les ressources en faveur de la Déclaration de l'Union africaine						
3.1 Renforcer les synergies et la coordination parmi les initiatives des partenaires bénéficiant à la Déclaration	Renforcement des synergies et de la coordination	Stratégie visant à renforcer les synergies, la coordination et la programmation conjointe des programmes et initiatives de l'Initiative sur les politiques foncières et des donateurs/partenaires de développement Matériel de promotion et de communication (bulletins, signets, panneaux, présentations) Mémorandums d'accord				

3.2 Mobiliser les ressources en faveur du programme de l'Initiative sur les politiques foncières/de la Déclaration de l'Union africaine	Mobilisation des ressources	Stratégie quinquennale/plan d'activité de l'Initiative sur les politiques foncières pour la mise en œuvre de la Déclaration					
		Notes conceptuelles/propositions pour la mobilisation des ressources					
		Lettres d'accord					
Objectif 4: Améliorer la communication, le plaidoyer, et la mobilisation en faveur des activités de l'Initiative sur les politiques foncières axées sur la mise en œuvre de la Déclaration							
4.1 Stratégie de communication et de mobilisation pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières	Transmission des informations pertinentes aux responsables politiques et aux parties prenantes	Stratégie de communication et de mobilisation pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières					
4.2 Élaborer et diffuser du matériel de promotion en faveur de la formulation et de la mise en œuvre des politiques foncières	Augmentation de la sensibilisation aux engagements liés aux politiques foncières; points de consensus; outils existants; principaux enjeux et problématiques liés aux questions foncières	Outils et matériels de promotion (Documentaires et séquences vidéo ; voir aussi les outils de communication/promotion qui seront créés au titre de chaque objectif)					
Objectif 5: Renforcer la production et la diffusion de connaissances pour accroître la sensibilisation et générer des données factuelles sur la formulation/mise en œuvre des politiques foncières							
5.1 Diffuser les documents de l'Initiative sur les politiques foncières	Augmentation de la sensibilisation aux engagements liés aux politiques foncières; points de consensus; outils existants; principaux enjeux et problématiques liés aux questions foncières dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques	Rapport actualisé sur la diffusion des documents de l'Initiative sur les politiques foncières					

<p>5.2 Renforcer la production et la diffusion de connaissances pour accroître la sensibilisation et générer des données factuelles sur les droits fonciers de la femme</p>	<p>Transmission des informations et des données factuelles pertinentes sur les droits fonciers de la femme aux responsables politiques et aux parties prenantes dans la perspective de la formulation et de la mise en œuvre des politiques</p>	<p>Publications promouvant les droits fonciers de la femme en Afrique:pratiques exemplaires fondées sur des études de cas</p> <p>Rapport sur les débats électroniques relatifs à la question des droits fonciers de la femme</p> <p>Rapports émanant des forums sur les politiques liées aux droits fonciers de la femme</p>					
<p>5.3 Renforcer la production et la diffusion de connaissances pour accroître la sensibilisation et générer des données factuelles sur les droits fonciers coutumiers</p>	<p>Transmission des informations et des données factuelles pertinentes aux responsables politiques et aux parties prenantes dans la perspective de la formulation et de la mise en œuvre des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits fonciers coutumiers et institutions afférentes 	<p>Garantir les droits fonciers dans les régimes/juridictions liés à la gouvernance des terres coutumières:pratiques exemplaires fondées sur des études de cas</p> <p>Rapport sur les débats électroniques relatifs aux droits fonciers coutumiers</p> <p>Rapports émanant des forums sur les politiques liées aux droits fonciers coutumiers</p>					
<p>5.4 Renforcer la production et la diffusion de connaissances pour accroître la sensibilisation et générer des données factuelles sur la gouvernance de l'administration des biens fonciers</p>	<p>Transmission des informations et des données factuelles pertinentes aux responsables politiques et aux parties prenantes dans la perspective de la formulation et de la mise en œuvre des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers efficaces 	<p>Promouvoir des systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers efficaces:pratiques exemplaires fondées sur des études de cas</p> <p>Rapport sur les débats électroniques relatifs aux systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers</p> <p>Rapports émanant des forums sur les politiques liées aux systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers</p>					

5.5 Renforcer la production et la diffusion de connaissances pour accroître la sensibilisation et générer des données factuelles sur les conflits fonciers et le règlement des différends	Transmission des informations et des données factuelles pertinentes aux responsables politiques et aux parties prenantes dans la perspective de la formulation et de la mise en œuvre des politiques <ul style="list-style-type: none"> • Conflits fonciers et règlement des différends fonciers 	Publication sur les pratiques exemplaires liées au règlement des différends fonciers Rapport sur les débats électroniques relatifs aux systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers Rapports émanant des forums sur les politiques liées aux systèmes d'administration/de gouvernance des biens fonciers					
5.6 Élaborer un rapport d'évaluation sur les investissements fonciers à grande échelle en Afrique	Les investissements fonciers à grande échelle en Afrique sont justes, équitables, bénéfiques et durables	Rapport d'évaluation sur l'état actuel des acquisitions foncières et identification des meilleures pratiques et des besoins en capacités des gouvernements, des professionnels des secteurs foncier et juridique, de la société civile, des communautés et des parties prenantes					
5.7 Élaborer des principes et des directives pour les investissements		Principes et directives pour les investissements à grande échelle en matière foncière (IGEF)					
		Rapport des ministres adoptant les principes sur les IGEF					
Objectif 6: Renforcer les capacités et les compétences permettant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique							
6.1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour le renforcement des capacités en Afrique	Transmission des compétences et des capacités appropriées aux principales parties prenantes engagées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques foncières	Note d'information sur les besoins en renforcement des capacités liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques foncières; le recensement des principales institutions et parties prenantes Rapport de la réunion du Groupe d'experts					
		Stratégie de renforcement des capacités en politiques foncières et en actions de mise en œuvre: au niveau continental, régional et national					
6.2 Faciliter l'examen et l'amélioration du programme d'études sur la politique foncière et de la gestion des terres dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique	Renforcer les compétences par des formations supérieures appropriées sur la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique	Rapport d'évaluation sur les principaux besoins et insuffisances, lequel inclura des recommandations sur l'inclusion des politiques foncières et de l'administration des biens fonciers dans les programmes des institutions d'enseignement supérieur Directives pour l'élaboration de programmes d'enseignement sur les politiques foncières et la gestion des sols?					
		Notes conceptuelles/propositions de bourses et de programmes sabbatiques					

6.3 Mener une recherche-action pour combler les insuffisances en matière de connaissances sur les politiques foncières et leur mise en œuvre	Transmission des connaissances pertinentes aux responsables politiques et aux praticiens	Publications fondées sur les études relatives aux recherches prioritaires en matière de questions foncières					
6.4 Fournir une aide technique aux États membres et aux communautés économiques régionales qui s'efforcent de traiter les questions liées aux sols par l'élaboration/la mise en œuvre de politiques foncières	Renforcement des compétences et des capacités des communautés économiques régionales et des États membres en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques foncières	<p>Rapport sur l'évaluation des besoins en appui technique pour la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières</p> <p>Rapports sur l'aide technique et les missions de conseil menées auprès des communautés économiques régionales et des États membres avec inclusion des recommandations clés</p> <p>Documents et propositions de projets pour les pays/communautés économiques régionales en vue de traiter les enjeux liés aux sols</p>					

6.5 Élaborer et mettre en œuvre un cadre et des matériels d'appui aux capacités pour faciliter l'équité et la transparence des négociations menant à des investissements fonciers	Les investissements fonciers à grande échelle en Afrique sont justes, équitables, bénéfiques et durables	Cadre pour les capacités liées à ces investissements					
		Notes d'information et brochures promouvant et facilitant le respect de ces principes et directives					
		Rapport des parlementaires sur ces investissements					
		Rapport sur les forums de sensibilisation des dirigeants politiques					
		Rapport sur les forums de sensibilisation des chefs traditionnels					
		Rapport sur les matériels de formation destinés aux juristes (incluant les ONG)					
		Formation pour les journalistes (presse écrite, radio, tv)					
		Documentaires audio et vidéo sur ces investissements					
		Sketches et représentations communautaires					
		Création d'un mécanisme/d'une équipe d'appui juridique pour conseiller les gouvernements sur ces investissements					
6.6 Exécuter des activités pilotes pour promouvoir le développement de la politique foncière, la mise en œuvre et le suivi en Afrique	Amélioration de la politique d'aménagement du territoire, la mise en œuvre et le suivi	Rapports des pilotes sur la politique d'aménagement du territoire, la mise en œuvre et le suivi, y compris par exemple rapport sur les pratiques prometteuses, les matériaux de plaidoyer, manuels de formation et des rapports, et aussi les rapports de suivi					

Objectif 7: Développer et vulgariser l'utilisation des outils de gestion des connaissances pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières fondées sur des preuves						
7.1 Mettre en service l'outil VALPAF (Mécanisme africain de politique et d'administration foncières en ligne): base de données sur les experts fonciers; base de données sur les informations foncières; réseau de praticiens	Renforcement des outils de production, de gestion et de diffusion des connaissances pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières fondées sur des preuves	Mise à jour des bases de données sur les experts fonciers et les informations foncières Mise en service de la plate-forme VALPAF COP sur le site web Matériels de formation technique sur la gestion des connaissances visant l'élaboration/la mise en œuvre des politiques foncières				
7.2 Publier la Revue sur les politiques foncières en Afrique (en incluant les pratiques exemplaires)	Renforcement des connaissances pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières fondées sur des preuves	Revue sur les politiques foncières en Afrique (JLPA)				
7.3 Organisation d'une conférence semestrielle sur les politiques foncières en Afrique	Renforcement des connaissances pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières fondées sur des preuves	Débats de la conférence semestrielle sur les politiques foncières en Afrique				
Objectif 8: Renforcer le suivi et l'évaluation permettant la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique						
8.1 Élaborer et mettre en œuvre un cadre prévoyant des indicateurs de suivi et d'évaluation (Y compris IGEF)	Renforcement du suivi et de l'évaluation lors de la formulation et de la mise en œuvre des politiques foncières	Cadre de suivi et d'évaluation pour les questions foncières				
8.2 : Actions pilotes de suivi-évaluation		Rapport des actions pilotes de suivi évaluation sur le développement et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique				
8.3 : Rapport au sommet		Rapport du sommet sur les progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières en Afrique				